

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA TABLE LOCALE DES PHARMACIENS DU CSSS SUD OUEST VERDUN
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE MARDI 6 octobre 2015
DE 8H À 10H AU CLSC DE VERDUN SALLE 350

Présents :

Samir Bouras, président
Mélanie Loranger, vice-présidente
Suzanne Paquette, secrétaire
Léa Prince-Duthel, formation continue
Diane Lafrance, conseiller en soins et services pharmaceutiques
Geneviève Alary, directrice adjointe à la direction des services professionnels-volet opérations
Visal Uon, chef de département de pharmacie de l'Hôpital de Verdun
Lise Charpentier, conseillère clinique de la première ligne médicale

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
1	Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 8 h 10.		
2	Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu	L'ordre du jour et le compte rendu ont été entérinés par madame Mélanie Loranger et secondés par monsieur Vidal Uon.		
3	Suivi du dernier comité exécutif			
	Ordonnances collectives	Monsieur Bouras et monsieur Uon présentent les ordonnances collectives qui leur ont été soumises pour révision : <ul style="list-style-type: none"> Les ordonnances sur « Initier l'Utilisation d'une aérochambre » et « Initier un traitement en présence de pédiculose à des fins de remboursement ». Monsieur Uon informe les membres qu'elles seront présentées au prochain comité du CMDP. Prochaine ordonnance collective « Initier ou renouveler les bandelettes, les lancettes et aiguilles à des fins de remboursement ».	Elles seront présentées pour approbation au prochain comité de l'exécutif du CMDP.	
	Profil des médicaments des patients en hémodialyse	Monsieur Uon nous présente le formulaire de transmission en pharmacie communautaire.	Ce formulaire sera présenté à la Table locale des pharmacies en date du 11 novembre prochain.	
	Projet Entour'âge	Madame Charpentier nous présente un rapport synthèse du projet pilote sur le repérage.	Ce point sera présenté à la Table locale des pharmacies en date du 11 novembre prochain afin de voir	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
		<p>Entour'âge est un réseau de partenaires de la communauté formé pour identifier les personnes âgées qui présentent des indices de perte d'autonomie. Ce projet a pour but d'orienter les personnes consentantes vers les guichets d'accès pour les services aux personnes en perte d'autonomie du territoire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ou de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. L'objectif est d'apporter à ces personnes le soutien dont elles pourraient avoir besoin pour demeurer à domicile en les référant.</p> <p>Nous avons 5 pharmaciens dans ce projet. Les informations recueillies auprès des éclaireurs montrent qu'ils croient tous au projet, ils souhaitent que le repérage se poursuive et désirent continuer à y être associés.</p> <p>Prochaine étape est d'accroître le nombre d'éclaireurs, pour accroître le filet de sécurité sociale.</p>	si d'autres pharmaciens sont intéressés à participer à ce projet.	
4	Discussion des points à ajouter à l'ordre du jour de la rencontre de la Table locale des pharmaciens du 11 novembre	<p>Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine Table locale des pharmaciens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conférence sur la loi concernant les soins de fin de vie • Conférence sur les soins palliatifs à domicile <p>Dans les affaires courantes, nous allons présenter les différents documents en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordonnances collectives • Profil des médicaments des patients en hémodialyse • La priorisation des télécopieurs • Bottin des services de l'Hôpital • SIRSAU les nouvelles balises • Loi 41-volet prescription de laboratoire • Projet Entour'âge • Nouveauté du CIUSSS 	Prochaine Table locale des pharmaciens 11 novembre	
5	Objectifs 2015-2016	<p>Les objectifs 2015 de la Table locale des pharmaciens sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démystifier la loi 41 - présentation lors de la prochaine rencontre de la Table locale des pharmaciens au printemps 2016. 2. Organiser une rencontre avec les médecins du territoire sous forme de « <i>speed dating</i> » dans le but de se connaître d'avantage. 		

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
6	Points de discussions			
	Aide-mémoire pour la priorisation des télécopies	Madame Prince-Duthel présente l'aide-mémoire accompagné d'une lettre explicative. Il a été entendu que cette lettre sera signée par le président de la Table locale des pharmaciens et du chef de la Table locale du DRMG.	Cette lettre et l'aide mémoire seront déposés à la Table locale des pharmaciens le 11 novembre prochain.	
	Nouvelles balises du Système intégré de récupération des seringues et des aiguilles usagées (SIRSAU)	Présentation des nouvelles balises provenant du ministère. Madame Charpentier informe les membres des endroits stratégiques dans le territoire de Verdun où les patients peuvent déposer leurs seringues usagées, soit dans les trois installations du CLSC sur le territoire du Sud-Ouest-Verdun. Nous avons installé à l'entrée un dispositif à grande capacité servant à déposer et à recueillir de façon sécuritaire des seringues souillées. Ce collecteur ne remplace pas les contenants usuels. Il est utilisé dans les situations où les utilisateurs de seringues et d'aiguilles à des fins domestiques rapportent leur matériel souillé dans des contenants non conformes de déchets biomédicaux : contenants en plastique de format varié. Aide mémoire remis au comité.	Cet aide mémoire sera présenté à la Table locale des pharmacies en date du 11 novembre prochain.	
	Loi 41-prescription de laboratoire	Madame Charpentier informe les membres que la politique du laboratoire de l'hôpital de Verdun à cet effet est : <ul style="list-style-type: none"> • Les pharmacies apportant des spécimens de laboratoires doivent avoir un contrat signé par chacune des parties. Les pharmacies doivent faire une demande. Un questionnaire à compléter et une rencontre sont prévus. • La pharmacie a besoin d'une entente seulement si elle effectue des prélèvements. Donc, si le pharmacien remet une prescription à un patient, et que celui-ci se présente à un centre de prélèvements, aucun contrat n'est nécessaire. Afin de bien traiter la demande du pharmacien, il est primordial que la requête soit bien complétée. • Dépôt d'un aide-mémoire pour la procédure des prescriptions des analyses laboratoires en pharmacie communautaire. 	Cet aide mémoire sera présenté à la Table locale des pharmacies en date du 11 novembre prochain.	
	Bottin des services	Madame Charpentier présente un aide-mémoire sur les numéros de téléphone et de télécopieur des départements de l'Hôpital de Verdun les plus utilisés par les pharmaciens.	Cet aide mémoire sera présenté à la Table locale des pharmacies en date du 11 novembre prochain.	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
7	Nouveautés du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de- Montréal	<p>Madame Alary brosse un tableau de notre CIUSSS :</p> <p>Établissement qui gère une centaine d'installations, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Centre d'hébergement de Saint-Henri, situé au 5205, rue Notre-Dame Ouest; • le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, situé au 2275, avenue Laurier Est; • l'Institut Raymond-Dewar, situé au 3700, rue Berri; • le Foyer Gouin, situé au 4350, boulevard Gouin Ouest; etc. <p>Elle informe les membres des nouveaux membres du conseil d'administration et de l'implantation de la loi concernant les soins de fin de vie : de nouveaux droits pour les usagers, etc.</p>		
8	Varia	Il a été entendu que la prochaine rencontre du comité exécutif aura lieu en date du jeudi, 20 janvier de 8 h à 10 h au CLSC de Verdun.		
9	Clôture de la rencontre	La séance est levée à 10 h 10.		